

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JANVIER 2026

QUATRIÈME RÉSOLUTION
Démission et remplacement d'un administrateur

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de la démission de Monsieur Pascal BLANDIN de ses fonctions d'administrateur, présentée avec demande de prise d'effet aujourd'hui, décide :

- de l'accepter purement et simplement ;
- de lui donner quitus de sa gestion ;
- de le décharger de son mandat à compter du jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle ;
- de nommer en remplacement, en qualité d'administrateur, à compter d'aujourd'hui et pour une durée de 6 exercices venant à échéance au jour de l'approbation des comptes de l'exercice à clore au 30 septembre 2031 :

Madame Judith THIEFFRY, née le 8 décembre 1971 à VILLERS SEMEUSE (Ardennes), de nationalité française, demeurant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents ou représentés

Madame Judith THIEFFRY, présente en séance, déclare accepter les fonctions d'administrateur qui viennent de lui être confiées, n'exercer aucune autre fonction et n'être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

CINQUIÈME RÉSOLUTION
Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale décide de donner tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,
Le Président du Conseil d'Administration

